

430. Les règlements pour la transmission des dépêches télégraphiques entre les différents pays du globe, ont été établis par un congrès tenu à Paris d'abord, en mai 1865, et à St. Petersburg, en juillet 1875, et ces règlements ont été révisés à Londres, en 1879, à Berlin, septembre 1885, et à Paris, juin 1890. Le bureau central du télégraphe international est à Berne, Suisse. Tous les pays du monde font, soit partie du traité, ou ont joint le système général télégraphique, et des compagnies privées de télégraphe, par l'entremise desquelles des dépêches sont envoyées aux pays transocéaniques, ont, soit accepté les stipulations du traité ou observent ses règlements les plus essentiels. D'après la statistique publiée par le bureau international, 207,595,000 télégrammes ont été envoyés en Europe, durant 1891, et 88,422,000 ont été envoyés dans les autres pays du globe, soit un total de 296,017,000 dépêches, et d'après la même autorité, il y avait la même année 67,465 bureaux de télégraphe en Europe, et 31,000 dans les autres pays du globe.

Bureau de télégraphe international.

431. Le système des téléphones dans Ontario, Québec et Manitoba, est presque entièrement entre les mains de la Compagnie de téléphone Bell de Montréal. Cette compagnie a 492 bureaux, 26,651 instruments en usage, 6,204 milles de poteaux et 32,214 milles de fils téléphoniques. Le nombre de dépêches envoyées a été d'environ 65,133,120. Ces chiffres n'ont aucun rapport aux provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise dont les lignes sont exploitées par d'autres compagnies et dont les détails n'ont pu être obtenus. Les plus grandes distances entre lesquelles les communications téléphoniques ont été établies sont de New-York à Chicago, au delà de 1,000 milles, et de Paris à Marseille 562½ milles.

Téléphones.